

par Jean DUBU

L'œuvre en vers d'Isaac-Louis Le Maistre de Sacy peut se diviser en trois volets d'importance inégale : dans le premier prend place un texte à caractère essentiellement didactique, *Le Jardin des Racines grecques* ; dans le second les œuvres traduites en vers : le poème de saint Prosper d'Aquitaine, *Contre les Ingrats* et les *Hymnes* et *Psaumes*, textes à caractère liturgique. Plus nettement original, publié à titre posthume, le *Poème sur l'Eucharistie* se situe naturellement à part. C'est assurément le travail le plus personnel de Sacy dans l'ordre de la création poétique ; c'est par lui que nous terminerons, comme nous y invitent la chronologie des publications, et aussi, semble-t-il, l'intérêt même de notre sujet. Nous laisserons de côté les *Enluminures*, texte dont la paternité est discutée, sur lequel M. l'abbé Le Blanc nous apportera ensuite des lumières.

On aura remarqué que nous avons décrit, d'entrée de jeu, cet ensemble assez disparate comme l'œuvre en vers de notre auteur ; une égale prudence aurait dû nous inciter à modifier le titre qui nous était amicalement proposé par Philippe Sellier, et y adjoindre un point d'interrogation : *Sacy poète ?* A de certaines heures, il faut bien l'avouer, le doute est permis, et donc il s'impose.

Ce n'est pas que Sacy, l'humble Sacy, humble de l'humilité des pédagogues lorsqu'ils ont la sagesse de mesurer la grandeur de leur tâche à l'aune des résultats et non au fracas des

théories, ce n'est pas que Sacy s'illusionne beaucoup ni qu'il cherche à nous donner le change lorsqu'il élabore son *Jardin des Racines grecques*. Voici comme il décrit son entreprise :

« ... de petits vers François divisez par Stances, qui nous enseignent en mesme temps deux ou trois, & quelquefois quatre ou cinq significations difficiles d'un mesme mot... » (...) « Et ces vers sont si aisez à retenir qu'il n'y a guère d'enfant qui n'en puisse apprendre vingt ou trente en une heure & qui ne les retienne facilement ; parce que l'ordre alphabétique, la cadence & le rythme conspirent à les imprimer fortement & agréablement tout ensemble dans la mémoire(1) »...

Veut-on juger du résultat au moyen d'un exemple ? Prenons au hasard la Stance LX :

$\overset{2}{\text{Ευχίο}}$: Déesse du sang
 $\overset{6/6}{\text{Ἑξ}}$: sex, six, *au nombre à son rang*
 $\overset{3}{\text{ἑορτ}}$: jour de feste *exprime*
 $\overset{3}{\text{Ἐπιρρω}}$: pousse, presse, anime
 $\overset{3}{\text{Ἐπιρρω}}$: fâche, & nuit
 $\overset{3}{\text{Ἐπιρρω}}$: perte *on traduit*
 $\overset{3}{\text{Ἐπιρρω}}$: qui secours donne
 $\overset{3}{\text{Ἐπιρρω}}$: surface ordonne
 $\overset{3}{\text{Ἐπιρρω}}$: propre, agissant
 $\overset{3}{\text{Ἐπιδ}}$: sept. $\overset{3}{\text{Ἐπιδ}}$ *qu'on s'en prend* (2).

On aura noté au passage que Sacy se voit contraint d'user de quelques chevilles : *en nombre à son rang*, jour de feste *exprime*, perte *on traduit*. Dans la suite de la Préface déjà citée, il s'en exlique :

« J'ai voulu aussy m'assujettir malgré la contrainte du vers & la difficulté de la matière à garder l'ordre des rhymes masculines & féminines comme on fait dans les poemes réglez ; afin que cette diversité rendist ce petit ouvrage & plus agreable & plus aisé à retenir (3). »

Utile dulci ! la judicieuse observance du précepte d'Horace atteste l'authenticité d'une culture. Le souci de clarté pédagogique amène l'auteur à user de toutes les ressources de la typographie : les expressions chevilles que nous venons de sou-

ligner sont imprimées dans un caractère différent pour ne pas prêter à confusion : sur une même ligne figurent donc à l'occasion à côté des caractères grecs le romain et une élégante italique.

Le souci didactique reste primordial, tout en sachant ne pas descendre au-dessous du degré zéro de l'écriture en vers : ces octosyllabes ont huit pieds ; ils sont correctement rimés et ils poussent la coquetterie jusqu'à respecter l'alternance des rimes masculines et féminines, la plus arbitraire peut-être des règles de notre prosodie classique. Est-ce à nous, toutefois, de nous scandaliser, nous qui faisons figurer dans les *Poésies complètes* de Mallarmé les adresses postales versifiées de ses amis et correspondants, et envois rimés de marrons glacés et autres confiseries (4) ?... Sans doute l'illustre collègue angliciste usait-il d'humour en l'occurrence, difficilement décelable chez Sacy. Mais ce bref coup d'œil au niveau élémentaire de sa production en vers nous permet de mieux apprécier le réel progrès dont il était capable.

Malgré la distinction établie en commençant entre poèmes traduits et la composition originale, les deux autres volets de l'œuvre poétique de Sacy, et notamment les deux textes principaux, les plus importants du point de vue quantitatif, le poème *Contre les Ingrats* et celui de l'*Eucharistie* ne laissent pas, quant au fond, et surtout à l'intention profonde de présenter des points communs : l'un et l'autre sont destinés à conforter l'apologétique antiprotestante. A des titres divers l'un et l'autre se réclament du patronage polémique, esthétique et littéraire du cardinal Jacques Davy Du Perron. Les deux données n'ont rien de contradictoire. Davy du Perron, on le sait, est un converti notoire, et un convertisseur de mérite, puisque c'est à lui que revint la tâche délicate de procurer un substrat théologique favorable à la conversion d'Henri IV : « L'éloquence du cardinal Du Perron a réconcilié le roi de France avec l'Eglise », selon la très juste remarque de Marc Fumaroli. Déjà maître de la quasi-totalité de son royaume, le Bourbon, par la grâce du sacre, y avait gagné sa couronne, et Du Perron le chapeau. Telles, on s'en doute bien, n'étaient pas les ambitions de Sacy, qui écrit sous deux rois nés dans le

giron de l'Eglise catholique ; mais, vous le savez, la disparité de culte reconnue à l'origine du mariage de ses parents fut ensuite la cause de leur séparation, et de celle des enfants d'avec leur père. Louis-Isaac, dont le nom adoptif de *Sacy* est l'anagramme d'Isaac, a-t-il rêvé de devenir le Du Perron d'Isaac son père ? L'appel pathétique aux réformés calvinistes pour qu'ils se convertissent sur lequel se clôt le *Poème sur l'Eucharistie*, conçu et rédigé pour l'essentiel avant la mort de ce dernier se colore ainsi d'un lyrisme tout personnel. Y aurait-il du Sartre — je pense au Sartre des *Mots* — dans la sensibilité de Sacy ? Et le sentiment d'une occasion manquée expliquerait-il, pour partie du moins, la remise *sine die* de la publication d'une œuvre achevée ? Il ne paraît pas exagéré, en tout cas, de voir dans l'ascendance paternelle de notre auteur l'une des raisons de son intérêt pour le texte de la Bible. Vous savez jusqu'où cet intérêt l'a porté. On y peut voir aussi l'une des sources de son inspiration poétique.

Sans nous éloigner du domaine de la traduction, revenons à Du Perron. Sacy allègue par deux fois son autorité dans l'*Avant-Propos* de sa double traduction du poème de saint Prosper : la version en vers sur la page de droite en vis-à-vis du texte latin, le tout est suivi de la version en prose. Du Perron lui permet de justifier le choix de l'ouvrage qu'il traduit, en ces termes :

« un Ouvrage qui est comme un Abregé de tous les Ouvrages de la Grâce de S. Augustin & le chef-d'œuvre du plus grand disciple de ce grand Maistre (...) un auteur aussi célèbre qu'est S. Prosper, dont Monsieur le Cardinal Du Perron n'a pas craint de dire que « Saint Augustin le reputeoit comme un autre luy-mesme » & que Ioseph Scaliger, comme rapporte le mesme cardinal a appelé « le plus sauant homme de son siecle (6). »

Sacy doit-il pour autant se justifier d'avoir traduit en vers ? Il ne le pense pas et cite l'exemple de saint Prosper lui-même ; celui de David dans les Psaumes, puis saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Paulin, et même celui du Saint-Esprit qui « dans la Bible parle en vers par les Prophètes ». La Religion chrétienne et ses mystères lui paraissent

devoir être le sujet par excellence des poètes. Il est toutefois pleinement conscient d'une objection venue de certains quartiers protestants, et c'est encore avec l'appui de Du Perron qu'il s'emploie à la repousser :

« je ne crois pas avoir sujet d'appréhender qu'il se trouve aucun Catholique qui ose diminuer l'autorité de ce Poeme selon l'esprit presomptueux & la temerité inconsidérée des heretiques de nostre temps, qui taschent d'eluder tous les tesmoignages tirés des vers des Saints Peres en les voulant faire passer pour des jeux de Poésie ; ny qu'il soit besoin de leur opposer la mesme response, dont Monsieur le Cardinal Du Perron s'est servy contre ces ennemis de l'Eglise en leur montrant combien cette deffaitte seroit ridicule, « parce qu'il y a grande difference entre les Poètes payens & prophanes, qui n'auoient d'autre but principal que la delectation de ce genre d'escrire ; & les poetes Chrestiens & sacrez, qui n'ont autre but que la verité, l'edification & desquels l'Eglise a tant honoré les Escrits que de les inserer dans son Service (7). »

La justification est double ; elle vaut aussi pour la traduction des hymnes et textes liturgiques empruntés à l'Ordre divin.

Mais Sacy a d'autres raisons, d'ordre plus proprement littéraire, et qui ressortissent au domaine de la sensibilité — dont nous le savons amplement pourvu — prise comme l'une des composantes de l'intelligence, et de l'intelligence des autres, l'un des moteurs de toute pédagogie. Ce qu'il a voulu, c'est :

« tenter si je ne pourrois pas mesme le traduire en vers, sachant qu'il y a une certaine hardiesse & un certain element dans la Poésie qui ne se peut rendre en prose avec tant d'adresse, qu'il ne se perde beaucoup de la grâce & souuent mesme de la force des expressions & des pensées (8). »

Il répudie la paraphrase, dont il reconnaît qu'elle eût été plus facile « pour des motifs à la fois théologiques & esthétiques (9) » selon les propres termes de Roger Zuber, mais il s'étend longuement sur les problèmes que pose la traduction de vers latins en vers français. Il recherche, dit-il, « une exactitude & une fidélité entière » ; il s'efforce « de rendre en quel-

que sorte beauté pour beauté, & figure pour figure, lorsqu'il est arrivé que les mesmes grâces ne se rencontroient pas dans les deux langues (10) ».

Une troisième fois il invoque l'autorité de Du Perron, dont les *Œuvres complètes*, publiées en 1622 en un magnifique in-folio comportaient entre autres des traductions en vers de Virgile (11). Sacy l'a visiblement étudié de fort près, et il a su en faire son profit, non sans une certaine naïveté arithmétique. Qu'on en juge plutôt :

« ... un vers latin ne pouvant d'ordinaire se bien rendre qu'en deux vers François, comme il est aisé de voir en quelques endroits de Virgile qui ont esté traduits par M. le Cardinal Du Perron ; parce que la Langue Latine est plus courte & plus serrée que la Française, que ses vers ont plus de syllabes que les nostres ; & que nous sommes obliges à cause de nos rymes de finir le sens au bout des vers, au lieu que les Poètes Latins le finissent où ils veulent ; & ainsy cette traduction, selon cette Regle, ayant pu tenir deux mille vers, le Poème Latin en ayant plus de mille, il n'y en a neantmoins qu'environ dix-sept cents parce que souuent trois vers Latins sont traduits en quatre François, & que l'on trouvera mesme des endroits rendus vers pour vers, & où la traduction est aussi courte que l'original. De sorte que s'il y en a quelques uns où elle paroist un peu plus estendue, où un demy-vers latin est rendu en deux vers François ; ce n'a esté que lorsque la fidelité mesme m'a contraint d'en user de la sorte, d'autant que les paroles du Saint contenant plusieurs sens en peu de mots, ou faisant quelque allusion à l'Escriture, ou joignant ensemble plusieurs Metaphores toutes differentes ; il a fallu nécessairement les developper & leur donner un peu de iour pour les rendre intelligibles. Ce que le Saint eust fait de luy-mesme s'il eust escrit en François parce que la breveté qui est un peu obscure ayant quelque grâce & quelque dignité dans la Langue Latine passe d'ordinaire pour un vice, & ne se souffre presque jamais dans nostre langue (12). »

On a tenu à citer ce texte in-extenso parce qu'il permet de nuancer les propos de Roger Zuber, qui traite bien entendu de notre auteur et de sa traduction de notre poème dans ses *Belles Infidèles*, les lignes que nous avons citées plus haut, et qui établissent clairement le patronage revendiqué du Cardinal Du Perron notamment :

« Devant les difficultés de l'hébreu, saint Augustin — dit notre collègue & ami — réclamait le droit d'être obscur & le droit de révéler, par une double traduction, le double sens d'un texte : c'est ce que fait, sans le dire, le traducteur de saint Prosper, dont on n'a pas oublié la double version (13). »

N'ayant point éprouvé, même au plus fort des chaleurs de l'été dernier, et sous les verrières de la Bibliothèque nationale de Paris, le « morne ennui » que « distillent (14) » selon notre charmant collègue et ami, ces versions saciennes de saint Prosper, nous avons pu constater qu'à une notable variante près, les deux éditions, in-4° de 1647 & in-12° de 1650, sont identiques, et démontrent la parfaite lucidité du poète-traducteur quant au travail accompli. Si l'influence de saint Augustin est indéniable — on imagine mal qu'il pût en être autrement — dans le domaine de la traduction en vers, Du Perron était plus immédiatement utile. Il est juste de reconnaître que notre ami Zuber s'intéressait surtout aux traductions en prose et à ces problèmes de style oratoire qu'avec ceux de Marc Fumaroli ses travaux ont si fortement contribué à mieux approfondir.

Venons-en maintenant, si vous le voulez bien, à cette variante que je signalais voilà un instant ; elle intéresse le fond du texte, et montre le traducteur aux prises moins avec la lettre d'un écrit multiséculaire qu'avec la réalité politique de son temps. Est-il besoin de rappeler ici que le poème *Contre les Ingrats* est dirigé contre les hérésies pélagienne & semi-pélagienne ; saint Prosper mentionne donc nécessairement l'hérésiarque Pélage, et il le fait dans les termes que voici :

Dogma quod antiqui satiatum felle draconis
Pestifero vomuit coluber sermone Britannos (15).

On ne sera nullement surpris qu'en 1647 Sacy rende ainsi ce distique :

Ce serpent que l'Escosse en ces jours malheureux
Conceut sous l'aspre ciel de son climat affreux
Vomissoit par ces mots son dogme abominable
Détrem pé dans le ciel du Dragon redoutable,

surtout si l'on se remémore par ailleurs les paroles de saint Jérôme sur lesquelles se fonde toute notre connaissance de l'origine ethnique de Pélage :

habet progeniem Scoticae gentis de Britannorum vicinia (16).

Ainsi, l'allusion faite par Sacy à l'Ecosse, bien que probablement erronée pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, a donc un fondement certain chez les Pères. On ne laisse donc pas d'éprouver quelque surprise de le voir substituer, en 1650, au quatrain précédent le suivant :

Ce serpent dont nos jours sentent l'aspre venin
Que la fiere Angleterre enfante dans son sein
Inspiroit par ces mots son heretique peste
Où le Demon cachoit un poison si funeste(17).

Que l'allusion *Britannorum/Britannos* des saints Jérôme et Prosper ait pu devenir Ecosse, sous l'influence, précisément de saint Jérôme, démontre la parfaite érudition patristique du traducteur, sinon sa connaissance des réalités historiques et géographiques ; on incline en effet à penser de nos jours que les Scots du temps de Pélage étaient fixés en Irlande du Nord d'où (ceux qui, depuis la Chaussée du Géant, ont aperçu les proches rivages d'Ecosse n'en seront pas surpris...) ils sont passés progressivement un siècle ou deux plus tard dans la Grande Ile, où se trouve l'Ecosse actuelle. Grande-Bretagne, qui recouvre tout l'archipel, aurait été, et de loin, le terme le plus adéquat. Il existe cependant une explication qui jette un jour sur les intentions profondes de Sacy. Pour lui, l'identité entre Pélagiens ou Pélagianistes et Calvinistes ne fait aucun doute. Or, depuis John Knox et la captivité de Marie Stuart (dont l'exécution avait inspiré une *Ode* à Du Perron), l'Eglise d'Ecosse, *the Kirk*, est presbytérienne et calviniste. Les efforts malencontreux de Charles I^{er} Stuart pour y créer une Eglise épiscopaliennne et luthérienne, ont eu pour principal résultat de lui aliéner la plupart de la nation écossaise, soutien naturel de sa maison. En 1647, au moment de la première version de notre traduction, il est prisonnier, mais vivant, et l'Eglise d'Angleterre, loyaliste, reste épiscopaliennne. En 1650,

lors de la seconde version, le souverain a été décapité sous l'influence des partisans puritains de Cromwell, tout proches, eux aussi, du calvinisme. On peut mesurer, par le biais de la modification unique de Sacy à son texte, le retentissement que connut ce régicide en France. L'événement ne pouvait que conforter le poète-polémiste dans la justesse de ses assimilations. Signalons que c'est seulement dans l'*Erratum* de l'édition de 1650 que le lecteur est informé du changement de traduction pour la version en prose par un laconique « lire Angleterre & non Ecosse ». On ne saurait être plus méticuleux, ou scrupuleux.

On l'aura noté au passage, dans le cours de cette transmutation d'ordre historico-politique, Sacy nous fournit également une illustration parfaite des contraintes de nature prosodique qu'il énonçait dans son *Avant-Propos*. Il rend chaque fois le distique latin original par une unité de quatre alexandrins à rimes plates. C'est la rime, bien sûr, qui lui cause quelque souci ; il ne lui est pas toujours commode d'éviter la facilité et, par exemple, alors que rien dans les deux passages originaux n'appelle l'un ou l'autre des deux mots, nous trouvons à une vingtaine de pages d'intervalle :

Mais puisqu'un mesmes orgueil unit vos etendards
Nous vous combattrons tous avec les mesmes dards (18)

et

Mais ils suivent Pelage, & s'armant de ses dards
Relevant contre Dieu ses affreux etendards (19).

Il sait aussi se corriger, comme les deux versions successives nous l'apprennent ; ainsi, au chapitre II, les vers :

Sedes Roma Petri, quae pastoralis honoris
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis
Religio tenet

rendus en 1647 :

Rome où Pierre a fondé son Throsne glorieux,
Qui Chef des chefs sacrés respandus en tous lieux
Par les droicts de la foy tient en toute la terre
Ce qu'elle ne tient point par les droicts de la guerre,

vers déjà riches d'allitérations et d'assonances, deviennent en 1650 :

Rome, throsne de Pierre, honneur de l'Univers
Qui, bien qu'elle ait domté tant de peuples divers,
Plus grande par la foy que jadis par la guerre
Estant Chef de l'Eglise est le Chef de la Terre (20),

quatre vers dans lesquels la succession de la rime féminine *guerre/terre* identique par le son à la rime masculine qui la précède *univers/divers*, fait de la nécessité prosodique de l'alternance des rimes une vertu poétique. La preuve que Sacy est conscient du procédé, c'est qu'il récidive, mais sans trop se renouveler, ce qui donne quelque bien-fondé à la réserve de Roger Zuber que nous rappelions.

Nempe haec damnata fateris
Conciliis mundisque manu

devient ainsi :

Tu confesses au moins que ces dogmes pervers
Ont attiré sur eux l'horreur de l'Univers,
Que les Chefs de l'Eglise & les Rois de la Terre
Ont pour le foudroyer joint leur double Tonnerre (21),

quatrain qui n'est pas sans charme, si ce n'est qu'il rappelle un peu trop... celui que nous avons cité précédemment ; et cela est d'autant plus regrettable que nous trouvons par ailleurs :

A peine l'heresiarque est renversé par terre
Qu'un nouveau trouble esmeut une nouvelle guerre (22).

Mais le procédé est bon si l'on sait en user avec discrétion, et il peut amener une réussite lorsque — ce sera notre dernier exemple de ce type — le distique latin :

Vixque Deum sensus carnis permittis odire
Per quos sumpta foris animus dijudicet intus

devient

Ainsi du Roy des Roys liant les bras puissans
A peine tu permets qu'il touche un peu nos sens,
Tu veux que nostre esprit en son indifférence
Escoutant Dieu parler prononce la sentence (23).

Nous voyons même Sacy se piquer au jeu, dépasser l'unité de quatre vers et pousser la recherche jusqu'au sizain de rimes fondées sur la même voyelle :

Puisque nul n'est sans lui digne que du supplice,
Puisque s'il ne rend juste on n'a point de justice
Et que l'aveugle esprit que lui seul doit régir
N'agira jamais bien s'il ne le fait agir,
Nul ne prévient la Grâce, & lorsqu'on la désire,
C'est par le saint desir que son feu nous inspire (24).

La recherche musicale et oratoire avec sa période anaphorique, ses rimes internes (*lui/esprit*), ses répétitions (*juste/justice, agira/agir, désire/désir*), où intervient encore la voyelle de la rime, tout dénote un travail parfaitement conscient, au service, il est vrai, d'un thème particulièrement cher à cette maison.

C'est que Du Perron et saint Prosper lui ont appris que les répétitions accompagnées d'un jeu sur le sens des mots peuvent devenir, transposées avec esprit et goût, facteur d'harmonie, donc de poésie. Ainsi :

Sine lumine lumen

Nemo videt, vitamque sine vita inquirere mors est,

devient sous sa plume :

Nul sans un jour du Ciel ne voit ce jour suprême ;
Qui tend à Dieu sans Dieu fait un superbe effort
Et mort, cherchant la vie, il trouvera la mort (25)

où, d'une part le double sens de *lumen* est explicité en *jour* et *Dieu* également répétés, et celui de *Vita* astucieusement reporté sur les deux acceptions de *mort*.

Conscient que la répétition peut donner au développement une dimension rhétorique aussi bien que poétique, Sacy

n'hésite pas à y recourir pour ajouter à sa traduction une beauté de son cru :

Fons igitur meriti est lucis Pater

d'abord traduit :

Le Père des clartez est source du mérite

délaisse le mot *source* — ce qui, en soi, est une perte — au profit d'une nuance très fine où le goût contredit la grammaire, et devient :

Le Pere des clartez est pere du merite (26).

La répétition introduite d'une part, le jeu phonétique sur le son *er* qui devient ainsi trois fois, avec en plus sa variante *ar* (clartez) de l'autre, compensent largement l'élimination consentie.

Mais, chaque fois qu'il le peut, il tente de coller à l'original, comme il nous en a prévenus, et il y parvient avec un certain succès :

Deus indit amorem

Quod redametur amans & amor quem conferit ipse est,

où la répétition est en premier lieu le fait du modèle, devient en 1647 :

Il aimoit ses esleus, il les rend ses amans :
Il inspire l'amour qui doit payer sa flamme
Et luy-mesme est l'amour qu'il inspire dans l'âme,

mais, bien que fidèle à l'original, cet « amour qui doit payer sa flamme » risque de heurter les bienséances, il devient donc en 1650 :

Il inspire un amour dont l'ardeur les enflamme (27)

non moins harmonieux du point de vue de la prosodie, également satisfaisant quant à la métrique, et plus conforme aux exigences du bon goût. Une considération du même ordre lui fait substituer à la rude *Peccati ebrieta* de saint Prosper un alexandrin que Du Perron n'eût sans doute pas désavoué :

Le torrent du péché roulant ses tristes eaux (28).

Hélas ! il ne se tient pas toujours à ces hauteurs et, par souci de fidélité, il lui arrive de ne pas apercevoir le piège tendu par certains mots. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à rendre :

Legitima in sanctis ducamus sabbat festis

en maintenant :

Tu rendes nostre vie en sa course fidelle
Un céleste sabbat, une feste éternelle (29).

Plût au Ciel qu'à défaut de percevoir le double sens du terme *sabbat*, il en eût entendu la désastreuse matité !

Et pourtant, il fallait déjà une oreille exercée pour sentir et accumuler avec autant de bonheur dans la relation au thème traité trois diérèses en quatre vers :

Ils rejettent encor cette pierre des Cieux
Comme firent jadis les Juifs audacieux,
Cette pierre angulaire, unique, inviolable,
De deux peuples divers le lien adorable (30).

Le Racine de la Prière d'*Esther* ne réussira pas mieux !

Pour terminer l'examen très sommaire de cette traduction dont, quelque vingt ans plus tard, l'auteur lui-même devait reconnaître dans une lettre à Barcos : d'une part qu'il l'a entreprise « par le conseil de M. de Saint-Cyran », et de l'autre que « les difficultés qu'il y a rencontrées l'ont mené jusqu'à employer vingt-quatre heures de travail pour traduire deux vers latins », voyons-en deux réussites. La première dans la concision, puisque les deux vers latins :

Consultas, trepidas, nutas, cunctaris & haeres
Quoue anceps se praecipitet sententia voluis

se retrouvent intégralement dans le distique :

Tu consultes, tu crains, tu chancelles, tu doutes,
Tu vois le mesme escueil en deux diverses routes (31).

L'autre, dans un développement beaucoup plus proche de l'*amplification* rhétorique, puisque de cinq vers latins, nous passons aux douze que voici :

Si Dieu sauve les siens par son bras tout puissant,
Dis-nous quand il commence à paroistre agissant ?
Est-ce auant qu'en cette eau diuinement feconde
L'âme entrant dans Jesus naisse au Ciel, meure au monde ?
Il n'agit point alors, si tes songes sont vrais
Puisque sans son esprit & ses diuins attraits
Tu veux que tout mortel qui tâche par soi-mesme
De preparer son cœur aux dons du Roy supresme,
Puisse quand il lui plaist demander par ses pleurs,
Chercher par ses desirs, heurter par ses ardeurs,
Connoistre avec amour le Monarque ineffable
Et croire aux biens promis par sa bouche adorable (32) ?

Le poème de saint Prosper est accompagné de deux pièces brèves du même contre Pélage, pièces qui nous fournissent une transition naturelle vers les autres poèmes traduits, hymnes du bréviaire principalement. Pour ces morceaux plus rapides, épigrammatiques parfois, Sacy adopte le quatrain d'alexandrins alternés avec des hexasyllabes, mais de son adaptation du poème *Contre les Ingrats*, il sait conserver dans la première des deux pièces les rimes plates, ce qui ne peut que nuire à l'unité prosodique du quatrain, mais, à ce titre, intrigue. L'attention se trouve ainsi retenue avec une justesse parfaitement en accord avec le fond satirique de l'original :

Pour noircir Augustin la plume envenimée
D'un auteur s'est armée
Après que son envie & son orgueil caché
L'a longtemps desseiché (33).

Dans la sconde pièce, l'alternance des rimes retrouvée permet les deux réussites que voici :

Un homme ose attaquer la vieillesse guerrière
Du Sçauant Augustin
Et tâche d'affacer par une plume altièrre
Les vifs traits de sa main (34).

.....

En vain sous un faux-nom courant tes noires flammes
Tu marches parmy nous,
Quiconque veut blesser ce saint Pasteur des âmes
Est du nombre des loups (35).

Une méthode assez profitable pour juger de ce type d'adaptation, c'est de les comparer à d'autres émanant de contemporains qui ont adopté un parti voisin. Nous pouvons le faire, par exemple, pour la traduction de l'hymne à la Vierge *Ave Maris Stella*, dont nous possédons également une version en vers français due à Pierre Corneille. Ce dernier adopte une strophe de trois alexandrins suivis d'un hexasyllabe, ce qui, pour la seconde strophe, nous donne :

De nous comme de l'Ange, accepte ce salut
Et dans une paix sainte affermissant notre âme
Change l'impression que notre sang reçut
De la première femme (36).

Le jeu de mots *Eva/Ave* qui se trouve dans l'original ne pouvait certes passer en français. Mais Sacy, meilleur poète ici que le dramaturge, n'ignore pas la valeur évocatrice des noms propres, et nous savons déjà le parti qu'il sait tirer de la répétition, de sorte que le vers *Mutans Evae Nomen* passe intégralement dans une strophe plus légère puisqu'elle fait alterner alexandrins et hexasyllabes :

Recevant ce salut de la bouche d'un ange
Reçois nos humbles vœux
Qu'Eve cède à Marie, & que son nom se change
En ton nom bienheureux (37).

Symétriquement au grand Corneille, nous pourrions opposer ici Racine à Sacy, mais, avec votre permission, nous réserverons l'examen du problème Sacy poète/ Racine pour la conclusion de cet exposé ; et nous nous tournerons sans plus tarder vers le *Poème contenant la tradition de l'Eglise sur le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie* que, pour faire court, nous nommerons désormais et comme précédemment *Poème sur l'Eucharistie*.

L'édition, posthume rappelons-le, s'en fit sous la forme d'un volume grand in-8° carré chez Guillaume Desprez, l'édi-

teur entre autres du *Rituel d'Alet*, et de la *Bible*. Soucieux, je suppose, de marquer l'unité de toutes ses publications, celui-ci ne se fit pas faute de réutiliser en tête de la Préface le bandeau de l'allégorie de la Foi, assise au milieu des trophées de l'Eglise, mais sans la tiare, et en tête du poème proprement dit, le bandeau de l'Institution de l'Eucharistie de N. de Platte-montagne, sur lesquels j'ai eu l'occasion de fournir plus amples détails l'an passé (38). Une vignette signée d'Audran sur la page de titre avec l'énigmatique devise *Ardet Amans Spe Nixa Fides*, qui reparait entre autres sur la page de titre des volumes de la *Bible* (Paris, Desprez, Desessars, 1711), et en tête de l'*Avertissement* un bandeau non signé représente les quatre évangélistes entourant la colombe de l'Esprit saint.

Le poème proprement dit comporte 154 strophes inégalement réparties en dix chants, deux de ceux-ci comportant 23 strophes, deux onze, deux dix et un : vingt-deux, seize, quinze, treize.

Sacy, on le pense bien, n'est pas le premier à traiter ce sujet de l'Eucharistie, et, parmi ses prédécesseurs immédiats se trouvait Du Perron ; mais il ne s'agit pas pour autant d'un démarquage, voire d'une espèce de modernisation du propos cardinalesque. Le caractère posthume de la publication se remarque d'autant plus que certains développements sont nettement datés. L'œuvre ne s'achève-t-elle pas sur un éloge de Louis XIII ? La prise de La Rochelle apparaît à l'auteur comme le signe indiscutable de la protection divine accordée au monarque qui a instauré la Fête-Dieu comme célébration obligatoire dans le Royaume. L'*Avertissement*, beaucoup plus tardif, en fait de peu antérieur à la publication, avertissement où selon certains témoignages on reconnaît la plume d'Antoine Arnauld, l'*Avertissement* propose une raison d'opportunité fondée sur la similitude des situations politiques. Sacy, nous dit-on :

... a voulu qu'on envisageât la réduction d'une Place, que ses fortifications d'une part & l'Océan de l'autre, avec la fierté & l'entêtement de ses habitants rendoient presque inaccessible, comme un miracle éclatant de la divine protection de celui dont Louis le Juste defendoit dans ses Etats les sacrez autels, avec l'ancienne Religion de ses Ayeux : de même qu'on voit

encore aujourd'hui, sous le règne de Louis le Grand, presque tous les Princes de l'Europe liguez en faveur d'un Prince herétique, succomber sous la protection toute puissante que le même Dieu donne si visiblement aux armes victorieuses du Roy Tres Chrestien qui a cet avantage singulier, de soutenir seul la gloire de l'Eglise catholique contre tant de Princes, & la rebellion de ses sujets (39).

Une lecture attentive du poème permet de discerner une seconde raison d'opportunité pour cette publication, en même temps qu'une forme d'ironie chrétienne, très sereinement perfide, comme seuls les doux et les humbles en sont parfois capables. Sera-t-on surpris que l'une des 154 strophes soit consacrée au Cardinal Du Perron, lié de si près au retour d'Henri IV dans la communion de l'Eglise romaine ? Les deux strophes consacrées à saint Charles Borromée peuvent n'apparaître que comme l'habile développement d'un lieu commun, édifiant à plus d'un titre : cardinal, archevêque de Milan, monté sur les autels un quart de siècle seulement après sa mort dans le cortège triomphal des canonisations paulines des années 1610, quelle merveilleuse antithèse il n'avait cessé d'offrir aux détracteurs de Richelieu, aux victimes de sa politique (et cela devait continuer sous Mazarin, cardinal premier ministre qui n'était même pas prêtre) (40) ! Aussi bien Sacy n'hésite pas à apostropher le prélat milanais au moment où, au péril de sa vie, il va porter le viatique aux pestiférés lors d'une épidémie :

Tu vas donc dans l'air mortel, dans la foule des morts,
Armer les tiens mourants, de l'Adorable Corps,
Ferme dans un péril qui le plus ferme étonne,
Ta foy fait de ton cœur un cœur de diamant,
Et tu crois la mort ta couronne
Si tu meurs, rendant gloire à ce grand sacrement
(str. CXXI).

Les répétitions, les allitérations qu'elles apportent, l'utilisation d'un même mot dans plusieurs acceptions, rien de tout ceci ne vous surprend plus sous cette plume et, lorsque vous avez remarqué au passage, dans la longue revue de tous les saints docteurs qui, depuis seize siècles, ont traité de l'Eucharistie avec quelle ferveur un peu chauvine Sacy célèbre :

Grand disciple du grand Hilaire,
Martin, brillant astre de Tours,
Dans la nuit de ces derniers jours,
Sers-nous de phare & nous éclaire.

C'est toy dont le cœur masle, humble dans ton ardeur,
De Christ, presque immortel, respectant la grandeur
Apprend aux Empereurs, qu'un Prince est moins qu'un Prestre
Et que la pourpre cède à ses ministres saints

Qui, représentant Dieu leur maistre
Le forment par leur voix, le portent dans leurs mains

(str. LI),

vous attendez candidement, lors de la prise de La Rochelle, qu'un troisième cardinal, un français, soit célébré — la progression arithmétique aidant — de trois strophes. Las !... Que le strict respect des bienséances monarchiques selon quoi il convient de rapporter au souverain toutes les gloires du règne est le bien venu ! Ainsi, ni le nom de Richelieu, ni une périphrase désignant le ministre n'apparaît nulle part, qui pourrait passer pour un hommage à celui qui, au même moment que Sacy écrit, tient sous les verrous le propre maître du poète, Saint-Cyran. Le silence est éloquent, il est cruel, il est cinglant ; ce sont les ressources de l'ironie chrétienne. Mais, d'autre part, quelle subtile et prophétique appréciation au Port-Royal, dès 1640, du bien-fondé de la pratique loui-quatorzienne constante de gouvernement sans premier ministre ! Nouvelle et flatteuse raison de publier le poème en cette fin du siècle. Car ce silence éloquent ne peut nullement être attribué à une inspiration soudain devenue asthmatique. Stimulée au contraire par le changement de registre, la muse de notre poète — le mot ne paraît pas trop fort désormais — ici allégée du poids de l'érudition et libérée des astreintes de la précision théologique, s'attaquant à une matière neuve, sait trouver des accents nouveaux, non dénués de mérite. C'est d'abord la strophe LXIII :

Mais, mon Roy, ta force immortelle
A plus éclaté dans nos jours,
Renversant les superbes tours
De l'audacieuse Rochelle.

L'erreur, dans cette ville arborant ses drapeaux,
Par ses forts, ses guerriers, son havre & ses ruisseaux,
Sembloit braver le Ciel & menacer la terre,
Et son rebelle orgueil, foulant toutes les loix
Faisoit une éternelle guerre
Au trône de Jesus, comme au trône des Rois.

La claire perception des menaces que le calvinisme fait peser sur l'autorité tant dans l'ordre religieux que dans l'ordre civil n'est pas mieux exprimée chez Bossuet. Mais surtout la strophe CXLIX, où la matière qu'il entend traiter contraint l'auteur à innover :

Pour punir sa haute insolence
Et venger tes saints monuments
Ta main changeant les éléments
A contre elle armé sa puissance
Une digue a comblé les abymes des eaux,
L'art a ceint l'océan de rivages nouveaux,
Sa vague emprisonnée a vu dompter sa rage
Et son onde écumant en ses plus grands efforts
A respecté dans cet ouvrage
Le doigt qu'elle revere, imprimé sur ses bords.

Après ces deux extraits, ces deux strophes prises chacune dans son intégralité, le moment semble venu de nous pencher sur la forme du poème. Notre charmante amie Geneviève Delassault en retient : « dix chants et CLIV strophes qui présentent uniformément la même combinaison de vers octosyllabes & d'alexandrins (41). » Sans doute..., mais on hésite à savoir comment, ayant opté pour un type précis de composition strophique, Sacy aurait pu, sans se contredire, ce qui nous semble le reproche le plus sérieux que l'on puisse faire à un artiste, éviter le retour de la même forme. Mieux vaut s'interroger sur la composition de cette strophe nécessairement uniforme. Elle débute par un quatrain d'octosyllabes aux rimes embrassées suivi d'un distique d'alexandrins auquel vient s'adjoindre un quatrain aux rimes alternées, composé de deux alexandrins suivis d'un octosyllabe et d'un alexandrin. Le quatrain d'octosyllabes initial débute par une rime féminine, ce qui postule que le distique médian d'alexandrins est composé sur des rimes masculines et, par voie de conséquence, le quatrain final et la strophe s'achèvent par une rime masculine ; ce

puissant facteur de stabilité assure naturellement la pause d'un développement à l'autre. De fait, nulle part on ne constate de période dont le contenu s'étende sur deux ou plusieurs strophes. Il y a plus, et ici il me faut, par contraste, pour me faire entendre pleinement d'un public du XX^e siècle sur son déclin, écarter le spectre d'Apollinaire et ses étonnants calligrammes, mots disposés sur la page, étendue plate, pour, par leur forme, parler à l'œil aussi bien qu'à l'intelligence et à la sensibilité. C'est un procédé purement visuel, destiné au *lecteur*, poétique plane qui nie perspective et espace. Pour que les formes de la poésie classique, le sonnet ou la grande strophe du type de celle qu'utilise Sacy, soient correctement appréhendées sous le même angle, il faudrait que nous ayons l'habitude de lire, et donc qu'elles soient imprimées pour être lues de bas en haut : alors elles s'élèveraient simultanément à nos yeux et par les puissances du souffle comme on voit une forme s'élever sous la main et sur le tour du potier. Et ici, dans cette perspective inversée, que verrions-nous apparaître, qu'entendent en fait ceux d'entre nous dont l'oreille est assez exercée ? Le quatrain d'octosyllabes se dresse puis s'élargit, en alexandrins comme la panse d'une coupe qui se resserre avec l'octosyllabe pénultième pour s'évaser dans le dernier alexandrin comme le bord d'un cratère... ou d'un calice. Notre strophe, dont je n'ai trouvé de semblable nulle part ni chez les contemporains ou les prédécesseurs de Sacy, ni chez Malherbe, ni chez Du Perron, devient un emblème on ne peut mieux accordé au sujet même de l'œuvre. On admirera que 154 fois notre poète-potier ait renouvelé le tour de force qui dépasse le simple artisanat. Ici, comme à Athènes, le céramiste rejoint l'architecte, et Euphronios Mnésiclès.

Non content de s'en tenir ainsi à la forme élue, Sacy raffine selon les mêmes principes qui, dans saint Prosper, lui faisaient accumuler les rimes masculines et féminines de même sonorité. Deux strophes entre autres me semblent significatives d'un renchérissement sur cette formule. Dans la première, les deux quatrains ont pour rime des variantes du son *er*, la majesté du distique central se trouve renforcée ; la masse en paraît suspendue comme ces personnages en lévitation des toiles de Simon Vouet, Champagne ou Poussin :

N'est-ce pas cette auguste Mère
 Qui dispensait sur les autels
 Ce Pain, ce Sauveur des mortels
 Où notre âge encor le révère ?
 Couvert d'un pavillon, comme un roi combattant,
 Elevé comme en croix, ou comme au ciel montant,
 Il veut un cœur qui monte au-dessus de la terre
 Et nous marque qu'un jour il viendra dans les airs
 Plein de gloire, armé du tonnerre,
 Sauver l'un, punir l'autre, & juger l'Univers (str. LXII).

Dans la seconde, seule la dernière rime, et donc celle du vers antépénultième contrastent par le son avec les autres, variantes des sons fort proches *er* et *é* ; mais ce contraste phonétique accompagne le contraste sémantique *vit/morts*, termes appliqués pour le premier à l'Eucharistie, pour le second aux schismatiques :

Mais Dieu sur son Eglise chère
 Tenant toujours ses yeux ouverts
 Conserve en mille endroits divers
 Des témoins de ce grand mystère.
 Jesus comme présent sur son autel sacré
 Parmi l'horreur du schisme est encor adoré
 Des Eglises jadis de Rome détachées.
 L'honneur du pain vivant vit en ces membres morts
 Et ces parcelles retranchées
 Gardent la même foy qui règne en tout le Corps (str. LXVII).

La délicatesse de la construction, pour peu que l'on soit disposé à y prêter l'oreille (Voltaire l'a dit : La poésie est faite de beaux détails) me paraît ici répondre parfaitement à la délicatesse du propos, et atteste une rare sensibilité affinée par les tensions familiales (42).

Des réussites de cette qualité, sans former une règle absolue, autorisent selon nous que l'on gomme le point d'interrogation prudemment ajouté à notre titre. Nous avons affaire à un artisan non seulement du vers, mais de cet ensemble complexe qu'est la strophe : il possède toutes les règles du métier. Sa faiblesse, aussi bien lorsqu'il traduit saint Prosper que lorsqu'il compose *motu proprio*, c'est qu'un souci méticuleux de ne pas égarer le lecteur — mais nous avons affaire à un

prêtre, et lié de fort près à cette maison — ce soin bride une inspiration prête à innover et, dès qu'elle abandonne le terrain de la polémique ou de l'histoire, sait trouver dans la Bible des images animales, physiques ou médicales dignes d'intérêt. Ainsi cette métaphore de l'Aigle, strophe qui sera notre dernière citation du *Poème sur l'Eucharistie* :

C'est près de ce Corps adorable
Que des bouts du monde volant
Les saints aigles se rassemblant
Entourent l'angélique table.

Sois Aigle ; & sous tes pieds foule les vils Serpens,
Et libre des desirs terrestres & rampans
De Christ ton vrai soleil va chercher la lumière
Voy par l'œil de la foy ses rayons bienheureux
Et d'une humble & ferme paupière
Contemplant ses clartez, nourris-toy de ses feux (str. CXXVIII).

Un autre, bien sûr, viendra :

Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides,
Va te purifier dans l'air supérieur
Et bois comme une pure et divine liqueur
Le feu clair qui remplit les espaces limpides (43).

Baudelaire atteint l'empyrée, mais il y a plus de mâle et chrétienne rudesse chez Sacy : chez l'un l'artiste nous transporte, l'autre parlait au croyant.

Pour conclure, je vous ai annoncé quelques remarques relatives à Sacy poète et à Racine. En fait, ce qu'il conviendrait de vous donner ici serait un aperçu synthétique, mais beaucoup plus ambitieux, de l'influence des poèmes de Sacy sur la littérature française, une espèce de Sacy après Sacy. Je ne le ferai pas pour plusieurs raisons : une partie de ce travail a été esquissée par Geneviève Delassault dans sa thèse, et il n'y a pas lieu d'y revenir, sauf pour une reprise en profondeur, pour laquelle le temps et les compétences me manquaient. Ensuite une disparate apparaîtrait immanquablement : le *Poème sur l'Eucharistie* n'a été publié, et même divulgué qu'à la fin du siècle ; c'est donc vers les poètes d'inspiration religieuse du

début du XVIII^e siècle qu'il conviendrait de se tourner pour en mesurer l'influence, alors que, nous l'allons voir, le poème *Contre les Ingrats* a été immédiatement connu, surtout dans les milieux proches de Port-Royal.

Je laisse aux pascaliens le soin d'apprécier les éventuelles conséquences du passage suivant. Sacy y traduit les trois mots latin de saint Prosper : *sumus grex parvus*, avec, en 1647, la mention marginale : « Reconnaissance de la vraie Grâce de Jesus Christ & de ses effets », et il rend ces trois mots au moyen du distique suivant :

Nous sommes l'humble peuple & le petit troupeau (le dédoublement du sens aboutit à la résurgence du parallélisme biblique dans un alexandrin que Péguy n'eût pas renié...), et la rime amène :

Nous croyons que tout homme est un foible roseau (44).

Sur cette métaphore botanique, vous comprendrez que je ne me risque pas plus avant.

Avec Racine, je l'avoue, je me sens sur un terrain plus familier. Sainte-Beuve nous apprend que Sacy, ayant vu les premiers essais poétiques de Racine « ne les goûta point, et représenta au jeune Racine que la poésie n'était point son talent ». (Ce qui, par parenthèse, nous renseigne sur la parfaite conscience que Sacy pouvait avoir de ses propres dons et sur l'idée assez relevée qu'il se faisait de son goût, au moins en matière de poésie.) Et Sainte-Beuve de poursuivre :

Lui-même, M. de Sacy, était poète, il était *orfèvre* et ne pouvait l'oublier, tout saint qu'il était ; il avait traduit de ces mêmes hymnes d'Eglise, il ne trouva pas que les traductions de Racine ressemblaient assez aux siennes. Il ne l'avoua point pour son disciple en fait de vers (45).

Au tome IV de l'Édition des Grands Écrivains de la France, l'éditeur de Racine se livre à une longue et minutieuse discussion pour déterminer la part de Racine et celle de Sacy dans les *Hymnes* traduites du Bréviaire publié par Le Tourneux (46). Je vous renvoie à cette discussion, car le fait même que la confusion ait pu se produire et subsister tendrait à prouver que les différences entre sinon maître et disciple, mais élève et pro-

fesseur, restent minimes (47). Il me semble plus glorieux pour Sacy que ce soit le Racine des chefs-d'œuvre qui nous renvoie des échos du poème *Contre les Ingrats*, par quelques paires de rimes. On m'objectera que le nombre dans une langue donnée, et à un certain niveau de langue, en est nécessairement limité : les bienséances de la tragédie devaient contribuer, sous cet angle, à ramener Racine du côté de Sacy. Rapprochons quand même :

Arrière ces esprits dont l'erreur insensée
Tasche d'autoriser cette folle pensée (47)

et les paroles d'Hermione :

Ah ! falloit-il en croire une amante insensée ?
Ne pouvais-tu pas lire au fond de ma pensée ?

(*Andr. V, IIJ*)

celles d'Andromaque :

Mais aussitôt ma main à moi seule funeste
D'une infidèle vie abrégera le reste (*Andr. IV, J*)

de :

Et qu'il pense plutôt en cet état funeste
Aux grands biens qu'il n'a plus, qu'à ce peu qui lui
Ireste (48)

et aussi :

Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste (*Andr. IV, J*)

(mais ici la seconde rime retenue par Racine est *modeste*).

S'étonnera-t-on que les rapprochements avec Phèdre soient nombreux ?

Cette altièrè pensée est le premier poison
Que le serpent versa dans l'humaine raison (49)

né paraît-il pas très proche de l'héroïne avouant :

Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison (*Phèdre, II, V*)

et encore :

Que te sert de nommer Pelage avec horreur
Puisque ta seule voix condamne sa fureur (50) ?

qu'il faut bien sûr rapprocher du dialogue de l'héroïne avec
CEnone :

Aimez-vous ?

De l'amour j'ai toutes les fureurs

Pour qui ?

Tu vas ouïr le comble des horreurs

(*Phèdre*, I, IIJ)

surtout si l'on voit se profiler, si l'on entend déjà :

C'est toi qui l'as *nommé*.

La règle rappelée par Jean Pommier que l'on peut conclure
à une influence (consciente ou non) s'il se trouve *trois* mots
répétés par lesquels se définit une situation est ici vérifiée.

Signalons encore :

Et tant d'autres conçus d'un sang illégitime,
La honte de leur mère et le fruit de leur crime (51)

dont CEnone, ou celui qui la fait parler, semble se souvenir
lorsqu'elle atteste :

Les Dieux mêmes

Qui d'un bruit si terrible épouvantent nos crimes

Ont brûlé quelquefois de feux illégitimes (*Phèdre*, I, 1)

vers où le sens semble bien avoir attiré les rimes.

La réimpression de *La Thébàide* dans l'édition du *Théâtre*
de 1676 s'accompagne de nombreuses corrections, la plupart
du temps des suppressions. L'ajoutis d'un quatrain dans la
première invocation de Jocaste au Soleil n'en paraît que plus
remarquable. On a beaucoup glosé sur le sens de cet ajoutis :

O Toi, Soleil, ô toi qui rends le jour au monde
Que ne l'as-tu laissé dans une nuit profonde (*Phèdre*, I, 1)

car on voyait le plus souvent dans ce passage la reprise du thème de la prédestination, dont je n'ai pas besoin de vous dire les liens étroits, vrais ou supposés, avec la spiritualité de cette maison. Un autre lien apparaît, après tous les rapprochements que nous venons de faire avec *Phèdre*, tragédie contemporaine de cet ajoutis, lorsque nous lisons chez Sacy :

Lorsqu'ils alloient tomber dans cette nuit profonde
Leurs yeux ont aperçu le vray Soleil du Monde
Et le divin baptême (52)...

Et ce passage est accompagné de la mention marginale : « Personnes sauvées par la baptême, desir venu de la foi, & foi de la pure grâce de Dieu. »

Le rapprochement porte sur plus de deux mots également si l'on aperçoit déjà en lisant Sacy :

Vaut-il mieux que de tous il soit Juge sévère
Que le juge des uns & des autres le pere (52) ?

le distique final d'*Athalie* :

Que les Rois dans le Ciel ont un Juge severe
L'innocence un vengeur et l'orphelin un Pere.

Et peut-être conviendrez-vous avec moi que, dans ce ré-emploi par Racine d'une rime particulièrement significative au moment où s'achève son œuvre dramatique, et d'une rime empruntée à celui qui ne lui trouvait aucun talent dans l'art des vers, que l'on peut voir comme l'équivalent de cette ironie subtile dont Sacy avait usé envers Richelieu ? Ainsi le poète-pédagogue l'avait-il été de multiples façons.

NOTES

(1) Le Iardin / des / Racines / Grecques, / Mises en vers François / Avec un traité des Prépositions, & autres / Particules indéclinables, / Et / Un Recueil alphabétique des mots François / tirez de la Langue grecque, soit par / allusion, soit par étymologie. / Seconde Edition, REVEVE, / & corrigée de nouveau.

[Fleuron typogr.]

A Paris, / Chez Pierre Le Petit, Imprimeur, & / Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Iacques, / à la Croix d'Or. /

MDC. LXIV. Avec privilege du Roy.

(2) *Ibid.*, p.

(3) *Ibid.*, f° 3 v°.

(4) Mallarmé, *Œuvres complètes*, notamment « *Les Loisirs de la Poste* » et « *Dons de Fruits glacés* » (Pléiade, pp. 81-106 et pp. 117-130).

(5) M. Fumaroli, *L'Age de l'Eloquence*, Genève-Paris, 1980, p. 704.

(6) Poème / de S. Prosper / Contre les Ingrats / ou la Doctrine Catholique de la / Grâce est excellemment expliquée & soutenue contre / les erreurs des Pelagiens & des semi Pelagiens. / Traduit en François / en vers & en Prose / Avec les Vers Latins mis à / costé des François, & reveus exactement sur les / Editions les plus correctes.

[Vignette : David jouant de la harpe avec la devise : *Benedicam Dominum in omni tempore. Psal. 33* (non signée)].

A Paris, / Chez la Veuve Martin Durand, Ruë S. Iacques, / au Roy David. MDC. XLVII / Avec Permission & Approbation.

La seconde édition diffère par le format et par le titre :

Poème / de S. Prosper / contre les ingrats. / Traduit en Vers & Prose. / Seconde Edition / en laquelle on a adjousté / l'excellente lettre du mesme à S. Ruffin. /

Avec un abrégé de toute / sa Doctrine touchant la Grâce & le libre Arbitre, tiré de ses autres ouvrages. /

Le tout en Latin & en François.

[L'éditeur est le même, même vignette.]

Avant-Propos, f° 1 v°.

(7) *Ibid.*, f° 4 r°.

(8) *Ibid.*, f° 2, r°.

(9) R. Zuber, *Perrot d'Ablancourt et ses « belles infidèles »*. Traduction et critique de Balzac à Boileau, Paris, 1964, p. 114.

(10) Sacy, *Poème de Saint Prosper*, Avant-Propos, f° 2 v°.

(11) Sur Du Perron, outre les *Œuvres complètes* dans l'édition de 1633 qui figurait (renseignement aimablement fourni par Mlle O. Barenne) dans la bibliothèque de Sacy, on consultera : J. Morel, *Littérature française, La Renaissance III, 1570-1624*, Paris, 1973 ; et K. Varga, *Enfin Du Perron vint*, RHLF, 1967, pp. 1-17.

(12) Sacy, *op. cit.*, *eod. loc.*, f° 3 r°.

(13) R. Zuber, *op. cit.*, p. 115, n. 24.

(14) *Id.*, *ibid.*, p. 112, n. 14.

(15) Sacy, *Poème de Saint Prosper*, Paris, 1647.

(16) Dictionary of National Biography.

(17) Sacy, *Poème de Saint Prosper*, Paris, 1630.

(18) *Id.*, *ibid.*, 1647 p. 91 ; 1650, p. 97.

(19) *Id.*, *ibid.*, 1647, p. 129 ; 1650, p. 137.

(20) *Id.*, *ibid.*, 1647, p. 11 ; 1650, p. 13.

(21) *Id.*, *ibid.*, 1647, p. 41 ; 1650, p. 45.

(22) *Ib.*, *ibid.*, 1647 ; 1650.

- (23) *Id., ibid.*, 1647, p. 59; 1650, pp. 61-62.
 (24) *Id., ibid.*, 1647, p. 87; 1650, p. 89.
 (25) *Id., ibid.*, 1647, p. 87; 1650, p. 91.
 (26) *Id., ibid.*, 1647, p. 97; 1650, p. 103.
 (27) *Id., ibid.*, p. 63; 1650, p. 67.
 (28) *Id., ibid.*, 1647, p. 93; 1650, p. 99.
 (29) *Id., ibid.*, 1647, p. 155; 1650, p. 165.
 (30) *Id., ibid.*, 1647, p. 121; 1650, p. 127. Sur la valeur exacte de la diérèse en prosodie classique, nous nous permettons de renvoyer à notre *Racine mélode in Mélanges historiques & littéraires sur le XVII^e siècle* offerts à Georges Mongrédien par ses amis, Paris, 1974, pp. 407-416.
 (31) *Id., ibid.*, 1647, p. 29; 1650, p. 33. On trouvera un autre exemple également remarquable de traduction juxta-linéaire dans le passage *Ergo eadem natura... distincta exordia formas* (1647, pp. 113-115, 1650, pp. 118-120) où douze vers latins sont rendus par quatorze vers français.
 (32) *Id., ibid.*, 1647, p. 73; 1650, p. 75.
 Divinorum operum quod ponitis in redimendis
 Principium? Mandat Dei facere ante lavacrum
 Nosse & amare Deum, promissis credere Christi,
 Quærere, pulsare & petere, proprium omnibus esse
 Asseritis, qui se studeant aptare vocanti.
 On trouvera un autre exemple de développement heureux et éloquent :
 1647, pp. 133-135; 1650, pp. 141-143 ;
 Que s'il reste à cet homme à ce divin portrait, etc.
 (33) *Id., ibid.*, 1647, p. 157; 1650, p. 167.
 (34) *Id., ibid.*, 1647, p. 159; 1650, p. 171.
 (35) *Id., ibid.*, 1647, p. 163; 1650, p. 173.
 (36) Corneille.
 (37)
 (38) J. Dubu, *Chroniques de Port-Royal*, n° 32, 1983, pp. 48-49.
 (39) POÈME / Contenant la tradition/ de l'Eglise/ Sur le très Saint/ Sacrement/ de/ l'Eucharistie./ Par M. Le Maistre de Sacy.
 [Vignette d'Audran avec devise *Ardet Amans Spe Nixa Fides*, signée.]
 A Paris./ Chez Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ord. du Roy,/ rué S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus, vis-à-vis la porte/ du cloître des Mathurins.
 MDC. XCV. / Avec Approbation & Privilège de Sa Majesté.
 Avertissement f^o r^o-v^o.
 (40) A ce sujet, v. J. Dubu, *De quelques rituels des diocèses de France au XVII^e siècle, et du théâtre*. (L'Année canonique t. V, Paris, 1958, notamment p. 102), et se souvenir de la phrase de l'abbé de Ciron, rédacteur de la Circulaire de l'Assemblée générale du clergé de France de 1655 : « Le sentiment de S. Charles, l'antidote le plus sûr à la corruption de la morale. »
 (41) G. Delassault, *Le Maistre de Sacy et son temps*, Paris, 1957, p. 84.
 (42) V. encore la strophe LXXIX pour les reprises de rimes masculines et féminines homophones.
 (43) Baudelaire, « *Élévation* », *Les Fleurs du Mal*, Paris, 1857, p. 18.
 (44) Sacy, *Poème de Saint Prosper*, 1647, p. 109; 1650, p. 115.
 (45) Sainte-Beuve, *Port-Royal, Pléiade*, vol. III, pp. 542-543, Paris, 1955.
 (46) Sacy, *op. cit.*, 1647, p. 145; 1650, p. 155.
 (47) Racine, GEF, t. IV, p. 90 et seqq.
 (48) Sacy, *op. cit.*, 1647, p. 141; 1650, p. 149. Au pluriel la même paire de rimes se retrouve dans *Athalie* :
 N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes
 Et d'un respect forcé ne dépouille les restes (I, 1).
 (49) *Id., ibid.*, 1647, p. 141; 1650, p. 151.
 (50) *Id., ibid.*, 1647, p. 125; 1650.
 (51) *Id., ibid.*, 1647, p. 101; 1650, p. 107.
 (52) *Id., ibid.*, 1647, p. 61; 1650, p. 71.
 (53) *Id., ibid.*, 1647, p. 103; 1650.